

Termes de références

Enquête sur la contribution du volontariat international français à l'Agenda 2030 »

Ces *termes de références* cadrent l'enquête développée par le Groupe de travail (GT) « Agenda 2030 et Volontariat International », qui réunit différents membres de France Volontaires. Ce travail vise à observer la contribution du volontariat international d'échange et de solidarité français¹ à l'Agenda 2030, à travers un focus sur l'ODD 4 et la formation et l'éducation de communautés marginalisées, et une enquête à l'internationale qui verra un focus à Madagascar.

1. Contexte

L'Agenda 2030, un objet d'intérêt général difficilement saisissable

« L'Agenda 2030 » est un cadre international du développement durable qui prend la suite de la Déclaration du Millénaire. Adopté par l'ONU en septembre 2015 par les 193 États des Nations Unies après deux années de négociations, l'Agenda représente un cadre international pour atteindre un développement durable effectif à l'horizon 2030, en intégrant ses dimensions sociale, économique et environnementale, à travers :

- 17 « Objectifs de Développement Durable » (ODD),
- 169 « cibles » opérationnelles à atteindre ;
- 244 « indicateurs » de suivi, pour la plupart des indicateurs statistiques (232 sans doublons)

Ils constituent un changement de paradigme important, avec l'ambition d'être :

- Universels : ils doivent s'appliquer à tous les pays et toucher les populations les plus vulnérables en ne « laissant personne de côté » ;
- Inclusifs : ils visent à associer l'ensemble des parties prenantes (pouvoirs publics à toutes les échelles, société civile, secteur privé) dans une démarche de responsabilité partagée ;
- Réaliste et mesurable : place importante aux moyens et à la mesurabilité.

Les évaluations et études² qui retracent les quatre premières années de l'Agenda 2030 montrent que son appropriation (et, ainsi, sa réalisation) demeure particulièrement hétérogène à un double niveau :

¹ Le qualificatif « français » ne réduit bien entendu pas la cible aux volontaires français-e-s, mais bien aux acteurs français qui composent le champ du volontariat international, en France, et plus particulièrement ici sur France Volontaires et ses membres. La dénomination « volontariat international français » sera ici utilisé dans ce sens.

² Independent Group of Scientists appointed by the Secretary-General, [Global Sustainable Development Report 2019: The Future is Now – Science for Achieving Sustainable Development](#), United Nations, New York, 2019 ; Hege, E., Barchiche, D., Rochette, J., Chabason, L., Barthélémy, P. (2019). [Premier bilan et conditions de succès de l'Agenda 2030 pour le développement durable](#). Iddri, Étude N°07/19 ; Comité 21, [Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français](#), 2019

- Selon les groupes d'acteurs (gouvernements, autorités territoriales, entreprises, société civile, etc.), l'Agenda 2030 va recouvrir des usages particulièrement différents – d'autant plus que dans chaque champ d'acteurs ces usages demeurent également hétérogènes.
- Selon les régions (Amérique latine, Europe, Afrique du Nord, etc.), l'Agenda 2030 va connaître un succès différent, notamment du fait des histoires régionales des politiques de développement, des mobilisations citoyennes, etc.

Si l'appropriation est hétérogène, c'est que certains acteurs vont s'en saisir plus régulièrement, quand d'autres sont appelés à s'en saisir tout en restant discrets sur le sujet. Par ailleurs, cette appropriation se distingue par les modalités : valorisation de politiques publiques, instrument de communication, outil d'influence, méthode de mesure d'impact, etc. Les études montrent que cette appropriation reste particulièrement difficile, vue la complexité du cadre.

L'Agenda 2030 fait en effet apparaître différentes difficultés :

- La parcelisation de l'Agenda en « Objectifs », « Cibles » et « Indicateurs » et en modes de « reporting » fait apparaître pour certains le risque d'un travail « sectorisé », voir « en silos », déjà facilité par la division des enjeux du développement durable en politiques publiques distinctes et portés par des acteurs distincts et parfois concurrents, ainsi que par des logiques distinctes d'influence.
- Le portage politique limité d'un Agenda 2030 qui n'a pas de valeur contraignante pour les Etats ; autrement dit l'atteinte des ODD n'apparaît pas comme un objectif en soi à atteindre via des politiques publiques spécifiques.
- Un Agenda 2030 complexe et qui apparaît sur un ensemble d'espaces très variés (FPHN, feuilles de route nationales, RNV, etc.), de nombreux livrables et politiques publiques.

L'Agenda 2030 reste pourtant un enjeu autant qu'un cadre pour un développement durable atteint, et propose une grille de lectures communes pour un ensemble d'actions qui relèvent du développement solidaire. Aussi, les premières évaluations de l'Agenda 2030 font apparaître plusieurs propositions, et notamment :

- Agir en fonction des différents « points d'entrée » de l'Agenda 2030 (le groupe d'experts internationaux en voit six³ et pose un ensemble d'interactions « positives »), et des quatre niveaux d'action⁴
- Agir en fonction des connaissances scientifiques, et œuvrer à produire des connaissances en fonction des priorités dessinées par l'Agenda 2030 ;
- Ancrer l'agenda 2030 dans des politiques publiques ;

Les acteurs du volontariat international se retrouvent certaines de ces problématiques, tout en rencontrant des enjeux spécifiques. En effet, si le volontariat reste un « levier d'atteinte », et même un « moyen puissant et transversal de la mise en œuvre des ODD à travers leur capacité de mobilis[ation] des individus à l'échelle nationale pour contribuer à mettre en œuvre les politiques de

³ Six grandes interconnexions sont proposées dans ce rapport international, « croisant » des ODD et cibles entre eux de manière positive : 1. Human well-being and capabilities ; 2. Sustainable and just economies ; 3. Sustainable food and healthy nutrition ; 4. Energy decarbonization with universal access ; 5. Urban and peri-urban development ; 6. Global environmental commons

⁴ Gouvernance, finance et économie, action individuelle et collective, science et technologie

» » »⁵, il n'apparaît pas dans l'Agenda 2030 : aucun des 17 ODD, 169 cibles et 232 indicateurs ne mentionne explicitement le volontariat, ni comme moyen ou comme finalité. Dès lors, « dans quelle langue » observer la contribution de l'engagement volontaire à l'Agenda 2030 ?

Par ailleurs, il est à noter l'importance des organisations de volontariat dans l'Agenda 2030. Si celles-ci ont « *la capacité de créer de nouveaux espaces d'interactions entre les citoyens et les gouvernements, dans le but de promouvoir des actions concrètes en faveur du développement* »⁶, elles sont particulièrement mobilisées pour atteindre les ODD. Preuve en est de l'implication des réseaux internationaux ou des organisations nationales dans différents espaces : Forum politique de haut niveau (FPHN, instance onusienne chargée du suivi de la mise en œuvre des ODD), feuilles de routes nationales de mise en œuvre des ODD, rencontres régionales, etc. En effet, France Volontaires participe ainsi régulièrement avec VGA et le réseau FORUM aux FPHN, au travail sur la feuille de route, avec d'autres acteurs nationaux (CLONG, Coordination Sud, etc.).

Il apparaît donc nécessaire de **développer des outils et méthodes pour observer la contribution de l'engagement volontaire à l'international à l'Agenda 2030**. Ces observations permettront de nourrir nos démarches d'influence, tant dans les espaces liés à la mise en œuvre et au suivi de l'Agenda 2030 où nous intervenons, que dans nos échanges avec des décideurs politiques et économiques qui visent à promouvoir un environnement favorable au développement quantitatif et qualitatif du volontariat international.

Le premier projet du programme d'études de France Volontaires entend donc se saisir de cette question et apporter des éléments tangibles.

Un projet porté dans le cadre du programme d'étude

Ce projet est porté par France Volontaires et différents membres, réuni dans un « groupe de travail », dans le cadre du **programme d'études de France Volontaires** (cf. document annexe).

Le programme d'études de France Volontaires investigue *l'utilité sociale du volontariat international* à travers différents projets d'enquête portés par France Volontaires et co-pilotés avec des membres candidats. Au terme d'un processus collaboratif et délibératif, un premier choix de projet d'enquête s'est dessiné sur **l'Agenda 2030 et le volontariat international**.

Ce projet est piloté par un Groupe de travail composé notamment des organisations suivantes :

- AGIRabcd
- ATD Quart Monde
- CLONG-Volontariat
- DCC
- DEFAP
- France Volontaires
- Guilde Européenne du Raid
- IFAID
- Ligue de l'Enseignement
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

⁵ Nations Unies, 2014, paragraphe 131

⁶ Ibid.

- Région Centre-Val de Loire
- SCD

Ce GT s'est réuni plusieurs fois en plénière, et plusieurs organisations ont constitué un groupe plus resserré pour des échanges méthodologiques plus réguliers (France Volontaires, Guilde, IFAID, MEAE, SCD). Ce travail a notamment permis **l'élaboration de l'objet de l'enquête**.

Elaboration de l'objet d'enquête

Premièrement, pour avancer sur cet objet d'enquête, le GT a voulu opter pour une approche pragmatique : éclairer une partie précise de l'Agenda 2030 pour rendre intelligible sa globalité, c'est-à-dire **un terrain spécifique** de l'enquête et une **cible spécifique** de l'Agenda 2030.

Deuxièmement, pour s'accorder sur l'objet qui sera au cœur de l'enquête, les membres du GT ont observé différents critères :

- **Pertinence de l'objet** : avoir un terrain suffisant à enquêter, (autrement dit, suffisamment de volontaires engagés sur une thématique spécifique sur le terrain enquêté)
- **Partage de l'objet d'enquête** : la majorité des membres du GT (et plus largement de France Volontaires) doivent être concernés par l'objet de l'enquête (avoir des volontaires concernés par la cible et le territoire d'enquête choisis)
- **Intérêt et valorisation de l'objet d'enquête** : l'objet de l'enquête doit avoir un intérêt politique (priorité du CICID ? De l'APD ? Quel agenda pour cet objet ?)

Dès lors, le GT s'est intéressé de plus près à deux cibles spécifiques⁷, qui concernent plus globalement les enjeux d'accès à l'éducation et/ou à la formation (dans des cadres formels ou non formels) :

- **La cible 4.3 (Formation professionnelle et enseignement supérieur)** : « D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable »
- **La cible 4 .5 (Egalité des chances)** : « D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle »

Aussi, le GT a souhaité s'intéresser à un double niveau d'enquête :

1. **Un terrain transnational** : tou-te-s les volontaires déployé-e-s par les organisations membres de France Volontaires mobilisé-e-s sur des missions qui répondent à la cible enquêtée, qui répondent à certaines caractéristiques⁸.

⁷ Voir annexe pour le détail des ODD, cibles et indicateurs (onusiens)/

⁸ Cf la sous partie « population enquêtée » (partie 3, « Description de l'étude »)

2. **Un terrain national (Madagascar)** : un focus sur un territoire national sur le travail des volontaires mobilisé-e-s sur des missions qui répondent à la cible enquêtée. Madagascar a été choisi, en fonction de différents facteurs.

Ces choix ont été testé avant validation par un travail de pré-échantillonnage dans les organisations volontaires, qui ont cherché à estimer le nombre de volontaires concerné-e-s par ces thématiques, et ont fait remonter les principales difficultés méthodologiques. Ce travail a notamment permis d'élaborer plus finement les propositions méthodologiques.

2. Question d'enquête, objectifs et résultats attendus

Question d'enquête

Si l'enquête proposée ici s'intéresse plus particulièrement aux formes de **contributions des volontaires internationaux français (ou de France) dans l'accès de communautés à l'éducation, l'enseignement ou à la formation**, dans des cadres formels ou non formels, elle doit également permettre d'observer, plus largement, **la contribution du volontariat international français à l'Agenda 2030**.

Objectifs

- Produire des éléments de démonstration sur la contribution du volontariat international français à l'Agenda 2030
 - A l'échelle internationale
 - A des échelles nationales (en référence aux plans nationaux)
- Développer et valoriser une méthode d'observation de l'Agenda 2030
 - Répliquer l'enquête sur d'autres ODD/cibles
 - Illustrer l'interdépendance des ODD par l'enquête
 - Développer une méthode d'observation propice aux acteurs du volontariat
 - Valoriser l'enquête vers d'autres secteurs
 - Nourrir la 3^{ème} édition de la *Cartographie des EVS*

Résultats attendus

- Réalisation et analyse d'une enquête par questionnaire pour estimer la contribution du volontariat international d'échange et de solidarité français à la formation des jeunes adultes
- Réalisation et analyse d'une enquête qualitative à Madagascar
- Rédaction d'un rapport présentant l'enquête, l'analyse et des pistes de recommandations
- Restitution et valorisation des livrables et portage des recommandations auprès des décideurs

Livrables attendus

Un rapport d'enquête

- a. Etat des lieux
- b. Enquête(s)
- c. Conclusion
- d. Recommandations :
 - Comment mieux intégrer l'Agenda 2030 dans nos pratiques ?
 - Quelles données collecter pour mieux appréhender la contribution des volontaires à l'Agenda 2030
 - Quelles recommandations porter auprès des décideurs pour, au vu des résultats de l'enquête, assurer un développement quantitatif et qualitatif des opportunités d'engagement ?
 - Apprentissages et dissémination de ce travail d'enquête

Synthèse

Le rapport d'enquête fera l'objet d'une synthèse, qui pourrait être publiée dans la troisième édition de la *Cartographie des EVSI*⁹ ou faire l'objet d'une infographie. Ce travail de synthétisation apparaît comme déterminant pour permettre la circulation et l'appropriation de ces connaissances à tout un secteur.

Évènements de valorisation

Ce travail d'enquête ferait l'objet d'une ou plusieurs valorisations :

- Une valorisation **aux membres de France Volontaires** au terme de l'enquête ;
- Une ou plusieurs valorisation(s) **publique(s)** (HLPF 2020, GTM2020, etc.)

3. Description de l'étude

Présentation du protocole d'enquête : une enquête en deux volets

Afin d'être pertinente, partagée et à forte valeur ajoutée, le GT a souhaité développer une enquête en deux volets, sur deux terrains successifs, avec deux méthodologies :

⁹ La *Cartographie des Engagements volontaires et Solidaires à l'International* est une publication de référence sur l'engagement volontaire à l'international, co-édité par Volontaire et le laboratoire de recherche CNRS PASSAGES, qui a déjà connu deux éditions (2013 et 2017). Dans la tradition des « atlas », elles sont un état des lieux du champ de l'EVSI sur une période donnée, et donne à voir diverses représentations de l'engagement volontaire (cartes, infographies, etc.), grâce à un rigoureux travail de collecte, d'analyse et de représentation des données.

- un premier volet d'enquête transnational par questionnaires, qui vise à illustrer/démontrer quantitativement les contributions des volontaires internationaux français aux cibles 4.3 et 4.5, ainsi qu'à esquisser des pistes sur leur contribution sur d'autres cibles ;
- un second volet d'enquête national par entretiens, observations et/ou questionnaire qui vise à observer plus finement ces contributions à une échelle plus réduite ;

Population enquêtée

Il est à préciser ici que l'enquête questionne « le volontariat français », et non « les volontaires » au sens strict. En effet, à bien des égards, l'action du volontaire est intrinsèquement mêlée à un « écosystème » dans lequel il ou elle agit, et notamment à différents acteurs (structures d'accueil du volontaire, partenaires, communautés locales, etc.). Si les volontaires et leurs actions sont au cœur de l'enquête – qui leur sera adressée, l'objet d'analyse reste cet **écosystème**, et plus spécifiquement le-la volontaire avec ou dans l'action de la structure d'accueil.

Néanmoins, à des fins méthodologiques et analytiques, la population enquêtée sera délimitée par certaines caractéristiques. Il s'agira de volontaires :

- Engagé-e-s dans des missions qui œuvrent directement ou indirectement à la formation, la sensibilisation, ou à l'éducation, de communautés locales. Ces actions recouvrent donc une pluralité d'activités, définies par ailleurs par l'UNESCO autour des concepts de « *l'éducation formelle* », « *l'éducation non formelle* » ou « *l'apprentissage formel* »¹⁰. **Ces définitions serviront de cadre au questionnaire et feront l'objet de typologies** dans le questionnaire.
- Déployé-e-s par des organisations membres de France Volontaires.
- Engagé-e-s dans le cadre de VSI, SCI, stages, ou autres engagements volontaires et solidaires qui s'inscrivent dans un temps relativement long. Il est à noter ici deux cas de figure :
 - o les volontariats de plus de six mois (VSI, SCI, stages, volontaires permanentes d'ATD, etc.)
 - o les volontariats « répétés », autour de missions courtes sur place mais qui se renouvellent régulièrement (certaines missions AGIRabcd ou GREF)
- Mobilisés sur des missions créées depuis au moins six mois.

Il est à noter que la deuxième phase de l'enquête permettra d'observer plus largement ces « écosystèmes », grâce à l'utilisation de méthodes qualitatives, plus souples que le questionnaire.

Indicateur(s) de l'enquête

Pour objectiver la contribution du volontariat international français à l'Agenda 2030, à travers l'exemple de l'ODD 4 et des cibles 4.3 et 4.5 – et plus largement à travers l'exemple de l'accès à l'enseignement, l'éducation et la formation des communautés, il est paru nécessaire de se doter d'un indicateur. Lequel – une fois construit puis renseigné – permettra d'illustrer l'atteinte des cibles en question et, plus largement, une forme de contribution à l'Agenda 2030.

¹⁰ Les définitions sont à retrouver ici : <http://uis.unesco.org/fr/glossary>

Cet indicateur est au cœur de l'enquête – quand bien même l'enquête permettra d'observer d'autres éléments - et ainsi celle-ci sera construite notamment pour pouvoir y répondre. Le GT a construit un indicateur en respectant au mieux plusieurs critères, c'est-à-dire qu'il soit :

- inspiré par les indicateurs onusiens ;
- pertinent au regard des missions de volontariat ;
- accessible et compréhensible pour les volontaires et répondant-e-s ;
- compréhensible pour le grand public ;
- capable de donner une information utile aux stratégies d'influence

Ainsi, la proposition actuelle d'indicateur¹¹ est la suivante : « ***Nombre d'heures d'enseignement ou de formation permises par des volontaires en direction de jeunes et adultes dans un cadre formel ou non formel, sur une année*** ».

Cet indicateur est volontairement large pour inclure l'hétérogénéité des missions des différents membres de France Volontaires, ce qui complexifie en retour le périmètre de l'indicateur.

Pour répondre à cet indicateur, celui-ci sera donc décliné dans le questionnaire autour de différents volets d'enquête (publics concernés, nombre de personnes concernées, nombre d'heures données, type d'activités, etc.), qui permettront d'avoir des ordres de grandeur – des chiffres précis étant difficiles à obtenir sur cette audience. Dès lors, l'intérêt de cet indicateur est de produire une série de *sous-indicateurs* dont certains pourront être désagrégés (nombre d'heures d'enseignement et/ou de formation, adultes/jeunes/enfants concernés, etc.).

Par ailleurs, à ce stade, l'enquête qualitative à Madagascar (la « phase 2 ») ne se base pas sur une série d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs, mais vise à prolonger l'enquête par questionnaire par des entretiens ou observations du travail de terrain.

Construction de l'indicateur : qui est concerné ?

Publics concernés :

- Publics visés par une action de formation : enfants, adolescent-e-s, jeunes adultes, adultes, professionnels-le-s, etc.
- Les publics concernés doivent pouvoir néanmoins être désagrégés, et notamment par *genre* et *catégorie d'âge*

Quels types d'activités sont concernés ?

Les activités concernées recouvrent donc l'ensemble des pratiques de formation, c'est-à-dire :

- Des activités régulières organisées avec un même public régulier (un groupe partageant généralement une particularité : « habitant-e-s », « jeunes », « femmes », « professionnel-le-s d'un secteur », etc.)

¹¹ Proposition établie par le « COPIL » du GT (SCD, Ifaid, France Volontaires, Guilde, MEAE), à la date du 15 octobre 2019, à valider par le GT du 8 septembre 2019.

- Une activité qui produit une acquisition de savoirs ou de compétences (généralement reconnue à travers un diplôme, un certificat, ou équivalent)
- Une activité mise en place par l'aide directe ou indirecte d'une organisation (pour laquelle un.e volontaire est engagé.e ou pour laquelle il.elle agit directement ou non dans le cadre de sa mission)
- Des activités programmées par une organisation sur une durée précise, avec des objectifs précis

Période concernée : idéalement une année. Néanmoins, vu la diversité attendue des périodes de référence des organisations ciblées (année universitaire / année scolaire / année civile), il est proposé d'avoir une période flexible et de s'adapter aux logiques administratives de l'ensemble des organisations. Par exemple :

- « les 12 derniers mois » ;
- « l'année 2018 » (janvier à décembre 2018)
- « l'année scolaire » (ex : sept 2018 / juin 2019) ou « l'année universitaire »

Méthodologie d'enquête

Vu le cadre de l'enquête, le protocole se voit finalement dédoublé : une enquête par questionnaire (méthode quantitative) préfigurera une enquête aux méthodes plus qualitatives.

Premier volet : enquête par questionnaire (décembre 2019 – février 2020)

Le premier volet doit permettre d'établir une photographie approchante sur les modalités de contribution des volontaires aux cibles 4.3 et 4.5 de l'Agenda 2030, à partir d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des volontaires en mission depuis au moins six mois.

Le questionnaire a comme fonction principale de renseigner l'indicateur construit pour l'enquête. A ce titre, il sera décliné en différents volets, sera le plus général possible et accessible. Le questionnaire est d'abord pensé pour viser des volontaires *encore en mission*, néanmoins il pourrait être envoyé à certains volontaires en retour de mission.

Enfin, en amont de la passation du questionnaire, il sera nécessaire d'avancer des objectifs chiffrés de répondant-e-s.

Le questionnaire devra être renforcé de différentes notices explicatives (dans le questionnaire et/ou en annexes) notamment pour préciser aux répondant-e-s et aux organisations qui est concerné ou non par l'enquête. Ces notices devront être compréhensibles (une définition et des exemples) afin de réduire les biais dans l'analyse.

Par ailleurs, il est indispensable d'organiser un suivi de l'enquête, notamment pour répondre aux questions des volontaires et/ou des structures d'accueil.

- Objectif du questionnaire
 - répondre à la cible 4.3 en intégrant des indicateurs relatifs à la cible 4.5 (autrement dit : désagréger la cible 4.3 avec des entrées « genre » et accès à l'enseignement des groupes « vulnérables »)
 - illustrer l'interconnexion des ODD
 - observer les pratiques des volontaires sur ces thématiques
- Les différents volets de l'enquête
 - 1. Caractéristiques du-de la volontaire (variables socio-démographiques)
 - 2. Questions filtrantes et explication de la cible de l'enquête
 - 3. Caractéristiques de la mission de volontariat (type d'engagement, durée, lieu, etc.)
 - 4. Ecosystème du volontaire (structure d'accueil, partenaires)
 - 5. Nombre d'heures et de personnes touchées par l'activité de formation
 - 6. Type d'intervention du volontaire
 - 7. Public visé par les missions de formation
 - 8. Interdépendance des ODD : quels autres ODD sont touchés ?
- Documents annexes à l'enquête :
 - Note d'information sur l'enquête
 - Tutoriel de réponse au questionnaire
- La passation de l'enquête
 - Cibler le maximum de membres de *France Volontaires*
 - Travailler avec les réseaux internationaux des membres :
 - Le réseau des Espaces Volontariat ;
 - Le réseau diplomatique du MEAE (et les SCAC) notamment dans les pays où il n'y a pas de représentation ;
 - Etc.
 - La passation de l'enquête se fera via un formulaire en ligne
 - Une passation en plusieurs temps :
 - Note d'information :
 - Aux membres de FV
 - Aux volontaires
 - Aux réseaux internationaux (EV, SCAC, etc.)
 - Test du questionnaire (échantillon réduit de volontaires + SA)
 - Inclure au moins 3 zones géographiques
 - Inclure au moins quatre membres
 - Inclure les différents dispositifs (volontaires AGIRabcd ou GREF, volontaires engagé-e-s en SCI via Guilde ou SCD, VSI, stagiaire, idéalement ATD)
 - Viser des volontaires théoriquement non concerné-e-s par l'objet (pour tester si le « filtrage » marche)
 - Lancement du questionnaire d'enquête
 - Deux relances
 - Enquête ouverte en ligne pendant un mois

Il est à noter que la passation de l'enquête devra être facilitée, et qu'elle ne doit pas demander une surcharge de travail aux organisations, *a minima*, il est nécessaire d'estimer la charge de travail pour les membres, en fonction de la stratégie de passation choisie. France Volontaires élaborera ainsi un document ou un texte de passation à l'attention des membres de la plateforme.

- Analyse de l'enquête
 - Estimer le volume général de la contribution des volontaires aux cibles 4.3 et 4.5 ; autrement dit répondre à l'indicateur
 - Contribution au regard des plans nationaux de développement et/ou d'atteinte des ODD

Second volet : enquête de terrain à Madagascar (février-avril 2020)

(Ce volet sera précisé par la suite par concertation avec les parties prenantes (EV Madagascar, chargé-e(s) de l'enquête, notamment))

- Objectifs de l'enquête de terrain :
 - Observer les conditions nécessaires à l'atteinte des cibles visées
 - Observer les manières dont les acteurs locaux observent leurs propres impacts sur l'Agenda 2030, et se l'approprient
- Cibles de l'enquête
 - Structures d'accueil
 - Partenaires
 - Volontaires en mission
 - Volontaires en retour
- Méthodes d'enquête
 - Ateliers d'échange
 - Focus groupe
 - Entretiens
 - Littérature grise (documents de mission, plans nationaux de développement et/ou d'atteinte des ODD, etc.)
- Analyse de l'enquête :
 - Contribution au regard des plans nationaux de développement et/ou d'atteinte des ODD

4. Répartition du travail

France Volontaires

- Elabore les TDR de l'enquête
- Elabore le questionnaire (appui de l'IFAID)
- Elabore le cadrage de la passation de l'enquête (appui Clong, retours COPIL)
- Recherche prestation (appui IFAID et COPIL)

Copil du GT (Guilde, France Volontaires, IFAID, MEAE, SCD)

- Consulté pour élaboration du questionnaire
- Consulté pour cadrage de la passation de l'enquête
- Consulté pour la recherche de prestation
- Suivi du travail d'enquête

Plénière du GT

- Consulté pour élaboration des TDR
- Informé modalités de passation de l'enquête
- Informé recherche de prestation
- Informé évolution de l'enquête

Chargé-e(s) de l'enquête

(à préciser avec le ou les chargé-e-s d'enquête)

5. Budget prévisionnel

Financement RH « chargé-e(-s) d'enquête » :

Environ 12 000 € (à discuter selon les propositions).

6. Chargé-e(s) d'enquête

(cf « fiche de mission »)